



12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
Tel. : +352 420 947- Fax : +352 425 462
www.luxempart.lu
R.C.S. B27846

DÉCLARATION INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LES ACTIVITÉS DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2008

Ces informations sont communiquées conformément à l'article 5 (1) de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières.

Depuis le début du troisième trimestre 2008, les marchés boursiers ont été fortement affectés par la crise financière. L'évolution négative du cours de bourse de certaines valeurs du portefeuille de Luxempart a entraîné une diminution de l'actif net.

La valeur estimée de l'actif net consolidé par titre Luxempart au 31 octobre 2008 s'élève à EUR 290 contre EUR 338 au 30 juin 2008. Cette diminution de 14,2% a cependant été limitée d'une part par le faible repli en bourse des titres SES et Cegedel, et d'autre part par le fait que Luxempart détient moins de 1% de ses actifs en valeurs bancaires.

Le cours de bourse de Luxempart au 31 octobre 2008 de EUR 171 présente une décote de 41% par rapport à la valeur estimée de l'actif net consolidé qui s'élève à EUR 290 par titre. La décote était de 30% au 30 juin 2008.

La trésorerie consolidée de Luxempart s'élève à EUR 70,41 millions contre EUR 64,6 millions au 30 juin 2008.

Au 31 octobre 2008 le portefeuille se compose d'environ 2/3 de valeurs cotées et 1/3 de valeurs non-cotées (*Private Equity*).

Audiolux a procédé à un allègement de sa participation en SES pour un montant total de EUR 15,9 millions réalisant ainsi une plus-value de EUR 7,6 millions. Cet allègement fait suite à la volonté de la direction de poursuivre la réduction du poids du titre SES dans le portefeuille du groupe Luxempart. Actuellement, SES représente encore environ 28% de l'actif net de Luxempart.

Evolution des activités au niveau des valeurs cotées

Au cours des neuf premiers mois de 2008, toutes les entités opérationnelles de SES ont enregistré une progression de leur chiffre d'affaires permettant au groupe SES d'augmenter son chiffre d'affaires de 7,1%.

L'EBITDA a progressé de 5,6% et le résultat net (part du groupe) est resté stable malgré l'impact des charges financières plus importantes.

Les perspectives de SES demeurent bonnes, malgré les turbulences actuelles sur les marchés financiers. Les activités du groupe sont peu affectées par les fluctuations à court terme du climat financier et économique dans la mesure où ces activités sont essentiellement 'business to business', moins sensible aux cycles économiques et financiers à court terme.

Suite à l'Offre Publique d'Acquisition (OPA) volontaire sur le free float d'Utopia du 2^{ème} semestre 2008, Audiolux détient plus de 54% du capital d'Utopia. Suite au succès de cette offre, le titre Utopia n'est plus coté en bourse depuis fin août 2008.

Dans le cadre du procès contre Bertelsmann et consorts dans le dossier RTL Group, la Cour de Cassation a rendu le 21 février 2008 un arrêt qui constitue un tournant positif pour les actionnaires minoritaires représentés par leur chef de file Audiolum. En effet l'affaire a été renvoyée à la Cour de Justice Européenne qui devra se prononcer sur l'application des principes relatifs à l'égalité des actionnaires. La date de cette nouvelle décision n'a pas encore été fixée.

Luxempart-Energie, filiale de Luxempart à 51%, détient 30% de Cegedel et 5% de la Société Electrique de l'Our. Tout en soutenant le projet de rapprochement de Cegedel avec Soteg et Saar Ferngas, Luxempart a décidé de ne pas participer à l'opération qui sera réalisée entre l'Etat du Grand Duché et des actionnaires industriels et qui aboutira à un retrait de la cotation en bourse de Cegedel. Luxempart, qui a activement joué son rôle d'actionnaire au sein de Cegedel pendant une quinzaine d'années, devrait céder sa participation Luxempart-Energie détenant les titres Cegedel à RWE Energie sur base d'un prix de EUR178,44 par titre Cegedel. La vente effective est soumise à des conditions suspensives, notamment à l'accord des autorités de la concurrence dans les six mois de leur saisine, et à l'accord des organes des parties concernées. Des discussions avec le Bundeskartellamt sont toujours en cours et sa prise de position est attendue avant la fin de l'année.

Evolution des activités au niveau du Private Equity

Luxempart a acquis 30% du capital de DS Care, une société luxembourgeoise dont l'objectif est de devenir un opérateur européen dans le secteur des maisons de retraite et des soins pour personnes âgées. L'investissement initial, qui est de EUR 2,3 millions, sera progressivement augmenté au fur et à mesure du développement envisagé ensemble avec d'autres actionnaires financiers. DS Care est actuellement active en Italie, dans la région de Milan, via sa filiale DS Care Italia qui envisage d'atteindre 1.000 lits sous gestion d'ici le premier trimestre 2009. Les actionnaires actuels sont en train de clôturer un deuxième tour de financement faisant entrer un nouvel actionnaire financier qui soutiendra le plan de croissance prévu en Italie.

Luxempart, via sa filiale Audiocom, a pris une participation dans Thrombogenics pour un montant de EUR 1 million. Il s'agit d'une société biotech prometteuse qui a actuellement 6 candidats médicaments en phase 1 et 2 et vient de signer un accord avec le groupe pharmaceutique Roche pour le développement et la commercialisation d'un traitement anti-cancer novateur appelé le « TB-403 ».

Indufin Capital Partners SICAR S.A., détenue à 50% par Luxempart, a cédé deux participations (ETC au 2^{ème} trimestre et Karl Hugo au 3^{ème} trimestre) en réalisant une plus-value. ICP SICAR S.A. poursuit des opportunités d'investissement dont l'une pourrait aboutir dans les prochaines semaines.

Perspectives

Au 31 octobre 2008, le portefeuille de Luxempart continue à receler un potentiel significatif de plus-values.

Par ailleurs, nos principales participations ont payé un dividende pour l'exercice 2007 en progression par rapport à l'exercice précédent, ce qui permet de prévoir une augmentation du résultat récurrent de Luxempart au 31 décembre 2008.

De plus, il est rappelé que l'actif net de Luxempart reprend la valeur de la participation Cegedel au cours de bourse de Cegedel et non à la valeur de cession prévue avec RWE.

Luxempart reste attentive à l'évolution de la conjoncture qui sera difficile en 2009.

Leudelange, le 3 novembre 2008